

jours. Ne pas laisser séjourner dans ces appariements, non seulement les déjections, mais même les débris des repas.

Comme désinfectant de l'air privé du malade, le meilleur est les bougies désinfectantes qu'on prépare en mélangeant de la fleur de soufre à de la stéarine.

Une fois la maladie éteinte, le logement sera évacué complètement afin de permettre une désinfection à fumigation d'acide sulphureux ou d'acide azoteux. On changera les papiers de tentures; on lavera les peintures, etc., avec de la potasse et au savon. Enfin les linges qui ont servi aux malades seront passé à la lessive ou subiront une désinfection à air chaud, dans un four par exemple après la cuisson du pain, ou encore seront soumis à une désinfection par l'acide sulfureux.

Toutes ces mesures deviendront réellement efficaces, si on leur accorde de la compétence. Il incombe donc à chaque individu comme à chaque famille de s'occuper de ces mesures d'hygiène, par ce que toujours le mal d'une maladie contagieuse ou d'une épidémie est proportionné au degré d'intervention des mesures sanitaires.

Si donc on ne veut pas être malmené par le choléra, la diphtérie et la fièvre typhoïde, recourons à la pratique de l'hygiène.

DR J. I. DESROCHES.

MORTALITÉ DANS LA CITE

Nous publions aujourd'hui le rapport mensuel du Dr. Larocque, sur les causes de la mortalité dans la cité. Il y a là d'excellentes remarques et de bons conseils à suivre :

Une autre cause de la mortalité chez les enfants, ce sont les émanations des fosses d'aisance dont la plupart sont placées trop près des habitations, vis-à-vis les

les portes et les fenêtres. Ces fosses sont boisées de planches et si peu étanches, que les eaux pluviales y coulent facilement, favorisent ainsi promptement la décomposition des matières contenues dans ces fosses. On sait que les excréta humains contiennent une grande quantité de soufre et de phosphore. Ces deux substances forment avec l'hydrogène de l'eau, l'hydrogène phosphoré et sulfuré, deux des gaz les plus délétères, dont la diffusion a lieu abondamment dans les cours et même dans les maisons. On sait que les selles des patients affectés de maladies contagieuses, surtout de fièvres typhoïdes, contiennent une abondance de germes de contagion.

Tant que l'on permettra l'existence de ces fosses, on devra s'attendre à voir s'établir en permanence ces maladies dans notre ville.

Le Conseil d'Hygiène doit prochainement présenter au Conseil de Ville, un rapport demandant une somme de \$8,000 dans le but de carboniser le contenu des fosses d'aisances, procédé le plus sûr pour se débarrasser de ces matières, et protéger par là la santé publique.

Il est cependant à propos de signaler que sur à peu près 10,000 fosses qui incessamment exhalent avec profusion les gaz les plus délétères, étant on outre fréquemment le véhicule des germes de contagion, pas plus de 1500, sont annuellement vidées, la loi n'exigeant de vider ces fosses, que quand le contenu est à une hauteur de 18 pouces de la surface du sol.

Il existe donc continuellement 8500 de ces fosses, toujours plus ou moins remplies que l'on peut considérer comme étant une des principales causes de la mortalité de la cité. Voilà donc une bien triste perspective en vue d'une visite par le choléra.

Mais dira-t-on, une grande partie de ces fosses, s'écoulent dans les canaux; c'est vrai, mais c'est au détriment de la